

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

DECRET N° 05/052 DU 26/6/85

portant détachement et nomination de
Monsieur NGOMA-NZOU Albert en qualité
de Directeur du Génie Civil à la Régie
Nationale des Travaux Publics.

LE PREMIER MINISTRE ;

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la loi n° 76/84 du 7 Décembre 1984 portant ratifica-
tion de l'Ordonnance n° 019/84 du 23 Août 1984 portant modifica-
tion de certaines dispositions de la Constitution ;

Vu la loi n° 60/65 du 30 Décembre 1965 portant création
de la Régie Nationale des Travaux Publics ;

Vu le décret n° 67/192 du 6 Juin 1967 portant attribu-
tions de la R.N.T.P. ;

Vu le décret n° 83/685 du 8 Septembre 1983 portant
réorganisation et attributions du Ministère des Travaux Publics
et de la Construction ;

Vu le décret n° 82/595 du 8 Juin 1982 fixant les
indemnités de fonction allouées à certains responsables administra-
tifs ;

Vu le décret n° 84/856 du 8 Août 1984 portant nomination
du Premier Ministre ;

Vu le décret n° 84/858 du 13 Août 1984 portant nomination
des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 84/860 du 20 Août 1984 relatif aux
intérim des Membres du Gouvernement ;

Le Conseil de Cabinet entendu ;

DECRETE :

Article 1er. - Monsieur NGOMA-NZOU Albert, Ingénieur des Travaux
Publics Stagiaire est mis en position de détachement et nommé
Directeur du Génie Civil à la Régie Nationale des Travaux Publics

.../...

Article 2.- La rémunération de l'intéressé sera prise en charge par la Régie Nationale des Travaux Publics qui est en outre redevable envers le Trésor Public de la Contribution Patronale pour la Constitution de ses droits à pension.

Article 3.- Sont abrogées, toutes les dispositions antérieures contraires au présent décret.

Article 4.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.]-

Fait à Brazzaville, le 26 JUIL 1965

Par le Premier Ministre ,

Le Ministre des Travaux
Publics, de la Construction
de l'Urbanisme et de
l'Habitat.



Ange Edouard POUNGUI.-

Le Ministre du Travail, de l'Emploi
de la Refonte de la Fonction Publi
que et de la Prévoyance Sociale,

Lieutenant-Colonel

Benoit MOUNDELE NGOLLO.-

LE Ministre des Finances
et du Budget



Bernard COMBO MATSICNA.-



Itihi OSSETOUMBA LEKOUNDZOU.

